

# La rationalité des acteurs économiques dans l'œuvre de Pareto : enjeux et mise en ordre.

*André Legris, Ludovic Ragni<sup>1</sup>*

## Introduction

Si les références à l'œuvre et à la personnalité de Vilfredo Pareto sont longtemps restées confidentielles, la méthodologie qu'il déploie dans ses différents travaux, et qu'il développe plus particulièrement à partir de la publication du *Manuale di economia politica* [1906]<sup>2</sup>, laissera des traces profondes dans l'approche des phénomènes sociaux et la représentation des acteurs économiques. Ainsi, les économistes ou les sociologues, contemporains ou plus anciens, ont le plus souvent retenu que la représentation des agents ou des acteurs, dans l'œuvre économique et sociologique de Vilfredo Pareto renvoie et repose sur une séparation nette entre actions logiques et actions non logiques. Il s'agit là d'un point de vue défendu à des degrés divers par des auteurs comme R. Aron (1967), B. Valade (1990), P. Steiner (1997), R. Boudon (1995, 1999 a, b, 2000), ou encore G. Busino (1999)... Ainsi pour R. Boudon ([1999 a], p. 35), « la distinction parétienne entre actions logiques et actions non logiques continue de structurer l'ensemble des sciences sociales. » Cette séparation apparaît avec suffisamment de précision en 1898 dans un article intitulé « *Comment se pose le problème de l'économie pure* » mais aussi en 1900 dans « *Une application des théories sociologiques* ». Elle est ensuite spécifiée dans les premiers chapitres du *Manuel d'Economie Politique* en 1909 puis dans le *Traité de Sociologie Générale* en 1916 et bien d'autres travaux de Pareto<sup>3</sup>. Selon notre auteur, l'initiation de la démarche destinée à comprendre les phénomènes propres aux sciences sociales exige d'établir une certaine classification parmi les multiples conduites humaines soit, en d'autres termes, fonder une théorie de l'action qui repose sur cette fameuse distinction. D'une part certaines actions seraient logiques parce que leur promoteur ne justifie pas leur pratique par l'usage ou la morale, mais par le *raisonnement logique* : « *Il ne dira plus [le négociant en blé dans l'exemple] qu'il agit de telle façon parce que tel est l'usage, mais parce que l'achat du blé sera le terme dernier d'une série de raisonnements logiques, qui s'appuient sur certaines données d'expérience* » (Pareto 1909, pp. 42-41). D'autre part, les actions qui ne s'appuient pas sur le raisonnement logique sont qualifiées de non-logiques, dans la mesure où elles reposent en partie ou en totalité sur le caractère ou les sentiments de celui qui les engage, du contexte social dans lequel l'agent évolue ou des croyances auxquelles il se réfère. Le premier type d'actions concerne principalement le comportement de *l'homo economicus*, elles sont considérées comme quasi-équivalentes à une représentation du comportement relevant de la rationalité instrumentale si l'on retient l'opinion de sociologues comme R. Boudon (2000). Il faut toutefois préciser avec insistance que la rationalité des agents économiques peut être envisagée comme substantive lorsqu'il s'agit de traiter de l'Economie Pure. En d'autres termes, la rationalité substantive - Pareto bien sûr n'emploie pas le terme - concernerait plus spécifiquement l'Economie Pure et la rationalité instrumentale l'Economie en générale, pure et appliquée.

<sup>1</sup> Université de Nice-Sophia-Antipolis, LATAPSES CNRS D<sup>ment</sup> IODE.

<sup>2</sup> Les références utilisées ici proviennent de l'édition française parue en 1909 et corrigée par Pareto lui-même.

<sup>3</sup> Sur l'évolution de la séparation entre actions logiques et non logiques et ses implications quant à la spécificité de l'économie par rapport à l'économie on peut consulter P. Steiner 1995, 1999.

Le second type d'actions, plus « complexes », renvoie quant à elle à un champ plus large et suppose une conception étendue des comportements et de la rationalité prêtée aux acteurs par delà le fait qu'elles concernent plus spécifiquement *l'homo sociologicus*. Cette représentation des agents dépend également à deux titres d'une démarche méthodologique spécifique.

Premièrement, elle se double d'une sur-détermination du champ de l'économie par celui de la sociologie conformément à la méthode des « approximations successives » et de « synthèse » qui suppose un « l'emboîtement » de l'économie dans le sociologique (G. Perrin 1966, G. Busino 1967, Legris et Ragni 1999, ...). Une telle méthode devrait permettre d'articuler actions logiques et non logiques afin de rendre cohérent ce qui concerne les premières par rapport aux secondes. En effet il s'agit selon Pareto de traiter par exemple d'un même phénomène d'abord du point de vue de l'Economie Pure, puis de celui de l'Economie Appliquée puis enfin de la Sociologie afin d'en réaliser *in fine* la synthèse analytique selon une démarche qu'il qualifie d'approximations successives.

Deuxièmement, cette démarche repose sur la méthode expérimentale (R. Marchionatti et E. Gabino 1997, R. Marchionatti 1999) plus particulièrement en Economie Pure dès lors que les phénomènes concernés se répètent suffisamment. C'est moins le cas en Economie Appliquée et moins encore en Sociologie où l'auteur développe d'avantage une méthodologie reposant sur l'exemplification (R. Aron 1967) et non pas l'expérimentation au sens de construction d'expériences ou d'observations calibrées bien qu'il ne reconnaisse pas ce point de vue et continue à déclarer ses analyses comme expérimentales.

Cette classification essentielle permet de structurer les sciences sociales, selon l'expression de Boudon, en indiquant que l'étude des actions logiques « répétées en grand nombre, qu'exécutent les hommes pour se procurer les choses qui satisfont leurs goûts » (*ibid.*, p. 145) forment l'objet de l'économie politique (mathématique, pure ou appliquée). Dès lors, « l'étude des actions non-logiques se trouve ainsi appartenir principalement à la sociologie » (V. Pareto 1967 b, p. 8). Les champs respectifs de l'économie politique, qui comprend l'économie pure et l'étude des phénomènes économiques concrets d'une part, et de la sociologie, d'autre part, sont, semble-t-il, bien délimités. Pourtant les choses ne sont pas si simples et la méthode parétienne laisse planer certaines zones d'ombre. Quelques-unes d'entre elles sont reconnues par l'auteur lui-même qui les attribue le plus souvent à deux catégories de motifs. Premièrement la grande complexité des phénomènes interdit aux humains que nous sommes, limités par leur capacité d'analyse, de les comprendre dans leur totalité<sup>4</sup>. D'une manière générale, Pareto considère que la science doit se limiter aux questions de types « comment » ou « dans quelles conditions » et renoncer à celles de type « pourquoi » (V. Pareto, *Manuel*, 1981, p. 37). Deuxièmement, si la méthode expérimentale, c'est-à-dire « la méthode qui fait usage soit de l'expérience, soit de l'observation, soit des deux ensembles si cela est possible » (*ibid.*, p. 16) est désignée comme le seul critère possible de scientificité, et si la connaissance totale des phénomènes concrets est impossible, la seule voie d'accès à la compréhension limitée du monde qui reste aux êtres humains que nous sommes est la production de théories. Or les théories elles-mêmes ne peuvent être qu'approximatives, car elles dépendent des connaissances qui existent à un moment donné. Sans doute peut-on espérer dans le progrès de la science. Mais surtout, les actions non logiques ne sont pas illogiques, précise Pareto, quand elles peuvent « être ce qu'on aurait trouvé de mieux, d'après les observations des faits et de la logique, pour adapter les moyens au but » (*ibid.*, p. 41). Cette remarque est significative dans la mesure où elle suppose que grâce à l'observation de phénomènes se produisant avec certaines uniformités, les individus peuvent atteindre des buts « par un autre procédé que celui d'un raisonnement logique » (*ibid.*).

---

<sup>4</sup> « Nous ne connaissons, nous ne pouvons jamais connaître un phénomène concret dans tous ses détails; il y a toujours un résidu » (*Manuel*, 1982, Chap. I § 10).

De quelle nature ce procédé relève-t-il? Sur quel type de rationalité repose un *raisonnement logique*?

Dans ce contexte, nous tenterons de revisiter la théorie parétienne de l'action sur deux points particuliers. Premièrement, nous nous demanderons comment celle-ci s'insère par rapport aux objectifs poursuivis par l'auteur en économie et en sociologie et, de manière plus globale, par rapport à la méthodologie sur laquelle repose les divers types d'actions proposés pour rendre compte des comportements. Deuxièmement, nous proposerons une « relecture » de la typologie des actions parétiennes au regard de certaines classifications récentes et des concepts auxquels nous venons de faire implicitement référence comme ceux de rationalité, substantives, limitées, procédurale, située ou encore cognitive. Cette orientation semble se justifier d'autant plus que nombre d'exemples choisis par Pareto semblent conduire vers de telles problématiques plus modernes. Autrement dit, l'objet de notre étude consistera à faire le point sur les modalités de représentation du comportement de l'agent économique ou de l'acteur social, si tant est qu'ils puissent être séparés, dans les travaux de Pareto afin d'évaluer comment celles-ci s'articulent du point de vue de la cohérence et de la pertinence lorsqu'il s'agit pour l'auteur de faire reposer l'Economie Pure sur les actions logiques à titre principal et l'Economie Appliquée ou la Sociologie sur les actions non logiques. Sur ce dernier point nous tenterons de manière conclusive à évaluer si la séparation entre économie et sociologie résiste à la séparation actions logiques et actions non logiques.

Nous nous attacherons dans une première étape à montrer comment les catégories d'actions logiques et non logiques, d'une part, s'articulent à la méthodologie de Pareto, et d'autre part, renvoient à une épistémologie particulière. Dans une seconde étape il s'agira pour nous de « réévaluer » la typologie de Pareto par rapport à la manière dont les économistes à la suite notamment de H. Simon ou les sociologues à la suite de R. Boudon entendent définir la rationalité dans ses diverses dimensions afin de comprendre comment s'articulent de ce point de vue les divers champs de l'économie et de la sociologie parétiennes.

## **I. Les formes de l'action chez Vilfredo Pareto comme séparation entre Economie et Sociologie : un point de vue épistémologique**

Dans le *Munuel* (1906) et à la suite de son travail de 1897, « *Il compito della sociologia fra le scienze sociali* », Pareto distingue entre actions logiques et actions non logiques. La définition est spécifiée dans le *Traité* en 1916. Dans la mesure où la construction d'une théorie de l'action a finalement pour but d'éclairer les phénomènes sociaux ou pour le dire comme Pareto, de comprendre en partie les uniformités - en fait les relations entre uniformités - telles qu'elles peuvent être observées dans la vie sociale, il convient tout d'abord d'envisager que tout phénomène social se présente sous deux aspects: l'un objectif et l'autre subjectif. L'aspect objectif correspondrait à la réalité, réalité qui serait alors d'essence extérieure à la conscience humaine et relèverait donc de l'ordre matériel<sup>5</sup>. L'aspect subjectif se rapporte à la perception du phénomène dans l'esprit des individus. Or, selon Pareto, ces deux aspects ne se superposent généralement pas. Le tableau bien connu des sociologues que nous reproduisons ici (V. Pareto, *Traité* 1968, § 151, pp 67-68) résume la typologie que notre auteur propose pour discerner entre les divers types d'actions.

---

<sup>5</sup> Les relations de mutuelles dépendances entre les choses existent indépendamment de la conscience qu'en ont les êtres humains pensants. A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, des néo-idéalistes italiens comme Benedetto Croce attaqueront Pareto sur cette conception « matérialiste » de la science. Mais Pareto dédaignera ces entreprises au nom de la méthode expérimentale telle qu'elle est d'usage alors dans les sciences de la nature et qu'il considérera toujours comme le juge suprême aussi bien en ce qui concerne l'observation des lois qu'en ce qui concerne la validité des interprétations théoriques. Voir, par exemple, le *Manuel*, Chap. I, p. 10, note de bas de page (1).

Genres et espèces	Les actions ont elles une fin logique ?	
	Objectivement	Subjectivement
I <sup>ère</sup> Classe – Actions logiques Le but objectif est identique eu but subjectif.		
	OUI	OUI
II <sup>è</sup> Classe – Actions non-logiques Le but objectif diffère du but subjectif.		
1 <sup>er</sup> genre	NON	NON
2 <sup>e</sup> genre	NON	OUI
3 <sup>e</sup> genre	OUI	NON
4 <sup>e</sup> genre	OUI	OUI
Espèces du 3 <sup>e</sup> et du 4 <sup>e</sup> genres		
3α, 4α	Le sujet accepterait le but objectif, s'il le connaissait.	
3β, 4β	Le sujet n'accepterait pas le but objectif, s'il le connaissait.	

Avant d'engager la discussion sur la nature même des actions il convient de souligner une difficulté déjà évoquée selon laquelle les phénomènes réels sont si complexes qu'ils échappent à toute forme de compréhension globale. Il faut donc accepter de les analyser par parties, puis d'en expliquer chaque partie par la construction intellectuelle de théories qui ne seront jamais qu'approximatives<sup>6</sup>. La méthode des approximations successives, suppose d'étudier les faits qui se répètent suffisamment (ou sont suffisamment observables) des points de vue successifs de l'économie pure, appliquée et de la sociologie pour en réaliser ensuite la synthèse laquelle n'est jamais totalement achevée. La méthode est ici inductive et « logico-expérimentale » selon notre auteur. Dans un article paru au *Gioranale degli Economisti* en juillet 1918, Pareto distingue par ailleurs deux catégories de théories. Il y aurait celles dont les approximations de plus en plus précises les rapprocheraient d'une asymptote, asymptote ajustée sur la réalité concrète (théories de la physique, de la chimie, de l'astronomie) et celles qui présentent une forme ondulatoire qui échapperait à toute approximation tendant vers une ligne symbole de réalité objective concrète (théories de la politique, du droit, de la métaphysique). A laquelle de ces deux catégories appartiennent les théories de l'économie politique s'interroge Pareto? Seule la volonté des scientifiques de fonder la recherche en économie sur la méthode logico-expérimentale peut permettre à cette science sociale qui traite des actions logiques de se rapprocher des sciences de la nature (V. Pareto 1976, p. 98).

<sup>6</sup> « A l'étude qualitative, il faut substituer l'étude quantitative, et rechercher dans quelle mesure la théorie s'écarte de la réalité. De deux théories, nous choisirons celle qui s'en écarte le moins. Nous n'oublierons jamais qu'une théorie ne doit être acceptée que temporairement; celle que nous tenons pour vraie aujourd'hui, devra être abandonnée demain, si on en découvre une autre qui se rapproche davantage de la réalité. La science est dans un perpétuel devenir. » (1909, p. 11). Selon Faucci [1994], on pourrait voir dans cette acception en Pareto un prédécesseur de la théorie poppérienne de la réfutabilité. Notre point de vue est plus nuancé notamment parce que Pareto fait reposer sa méthode sur l'observation et l'induction dont il tire des lois universelles. Pareto à cet égard se réfère à de nombreuses reprises à J.S Mill et à ce qu'il est convenu d'appeler la méthode de déduction inverse laquelle tombe sous le coup de la critique que Popper (1956) engage à son encontre et de l'historicisme.

Ensuite, les hommes ont « une tendance très marquée à se représenter comme logiques les actions non-logiques » (V. Pareto, *Traité*, 1963, p. 42), ce qui complique l'émergence de la démarche scientifique, mais offre par ailleurs au sociologue l'essentiel de son objet d'étude.

Il s'ensuit que les rapports de causalité destinés à comprendre l'ordonnement du monde, tels qu'on peut les observer dans l'esprit des individus<sup>7</sup>, présentent généralement deux formes de déficience. La première relève d'une simplification excessive qui conduit à penser des causalités uniformes alors que les phénomènes sont liés entre eux par des dépendances mutuelles. La seconde s'inscrit dans la psychologie humaine où les sentiments dominent, même si les hommes aiment à déguiser leurs instincts<sup>8</sup> sous des justificatifs apparemment rationnels – comme la catégorie parétienne des « dérivations » : « *Les hommes sont poussés par les sentiments, les passions, les intérêts et ils aiment à se figurer qu'ils ne cèdent qu'à la raison* » (Pareto 1967, p. 9). Ils élaborent alors d'hypothétiques liens de causalité sous l'emprise des passions, des croyances religieuses et morales, des préjugés. Dans ces conditions, la complexité des actions humaines et des phénomènes sociaux exige que le scientifique s'efforce d'en établir une classification sur le modèle de sciences de la nature, comme la botanique par exemple (V. Pareto, *Traité*, 1968, Chap. II, § 147 à 150). C'est sur cette base que Pareto construit alors la typologie du tableau précédent laquelle réparties les actions selon leur logique (ou leur non logique) et selon leur objectivité (ou leur subjectivité).

Nous admettons que les actions sont dites logiques sous quatre conditions.<sup>9</sup>

- Premièrement si elles possèdent cette caractéristique « objectivement » c'est à dire du point de vue de « ceux qui ont une connaissance étendue » autrement dit les scientifiques. Dans ce cas les actions logiques reposent sur une théorie épistémologiquement établie ou en tout cas non encore supplantée par une autre.

- Deuxièmement, il convient également qu'elles soient logiques du point de vue subjectif des individus qui les engagent c'est à dire telle qu'elles se présentent à l'esprit du sujet qui les met en oeuvre.

- Troisièmement une action est logique si les buts subjectifs et objectifs se correspondent.

- Quatrièmement les trois points précédents impliquent qu'une action logique se caractérise par le fait que les moyens utilisés pour l'entreprendre sont conformes au but à atteindre. Les moyens sont subjectivement et objectivement adéquates - ou substantivement rationnel - pour atteindre le but que l'agent recherche. Si le but objectif du savant et le but subjectif de l'agent se correspondent il faut alors admettre que l'acteur soit connaît la théorie scientifique qui les explique laquelle, en quelque sorte, apporte la preuve du bien fondé de ses actes, soit qu'il agit comme le préconise la théorie. Les moyens qu'il met en oeuvre sont les

---

<sup>7</sup> On peut noter ici que Pareto va choisir la plupart de ses nombreux exemples, non pas seulement à titre d'illustration, mais surtout comme preuve de ses théories, dans le monde de l'antiquité. Sur cette question, voir Riccardo Faucci [1994], parties 5 à 8.

<sup>8</sup> Pareto s'efforce de ne pas identifier instincts et résidus, contrairement à ce que feront par la suite certains de ses commentateurs superficiels. On trouve dans le *Traité* (op cit, 1968, pp. 850-851) une précision très importante concernant l'élément (a), i.e. les résidus : « *L'élément (a) correspond peut-être à certains instincts de l'homme ou pour mieux dire, des hommes, parce que (a) n'a pas d'existence objective et diffère suivant les hommes; et c'est probablement parce qu'il correspond à ces instincts, qu'il est presque constant dans ces phénomènes. [...] Mais si la partie (a) correspond à certains instincts, elle est bien loin de les comprendre tous. [...] Ainsi donc, nous ne pouvons avoir trouvé que les instincts qui donnent naissance à des raisonnements, et nous n'avons pu rencontré sur notre chemin ceux qui ne sont pas recouverts par des raisonnements. Restent donc tous les simples appétits, les goûts, les dispositions et, dans les faits sociaux cette classe très importante qu'on appelle les intérêts.* » Les résidus ne constituent donc que le sous-ensemble des instincts qui entraînent les dérivations, ces dernières étant largement dépendantes de l'environnement culturel et moral, à un moment donné de la vie sociale. Cela explique que, selon Pareto, seuls les résidus relèvent d'une recherche scientifique, puisqu'ils ne se présentent pas d'emblée à l'observateur mais exigent pour être découverts un développement théorique.

<sup>9</sup> L'évolution de la classification notamment en ce qui concerne le couple – objectif/subjectif – et le couple – logique/non logique – a été étudiée par P. Steiner 1998.

meilleurs pour lui permettre d'atteindre son but. En ce sens pour R. Aron (1967) les actions logiques sont celles dont la relation subjective moyen-fin correspond à la relation objective moyen-fin. En d'autres termes, les actions non logiques sont celles non seulement où ne se correspondraient pas forcément les buts mais aussi les moyens mis en œuvre pour atteindre ces buts du côté objectif et du côté subjectif. Selon notre point de vue, la différence quant aux moyens mis en œuvre pour réaliser une action entre le côté objectif et le côté subjectif est aussi importante que la différence de but ; point sur lequel peu d'auteurs ont insisté.

*« Il y a des actions qui sont des moyens appropriés au but, et s'unissent logiquement (souligné par nous) à ce but. Il en est d'autres auquel ce caractère fait défaut . Ces deux classes d'actions sont très différentes, suivant qu'on les considère sous leur aspect objectif ou sous leur aspect subjectif. Sous ce dernier aspect, presque toutes les actions humaines font partie de la première classe. Pour les marins grecs, les sacrifices à Poséidon et l'action de ramer étaient des moyens également logiques de naviguer./.../. Cela dit une fois pour toute, nous appellerons « actions logiques », les opérations qui sont unies à leur but, non seulement par rapport au sujet qui accomplit ces opérations, mais aussi pour ceux qui ont une connaissance plus étendue ; c'est à dire les actions ayant subjectivement et objectivement le sens expliqué plus haut ». (V. Pareto, *Traité*, 1916, § 150 pp 66-67).*

Il est intéressant de s'arrêter sur les précautions que prend notre auteur pour présenter son étude, en particulier pour ce qui concerne les actions de la première classe, les actions logiques: *« nous appellerons actions logiques, les opérations qui sont logiquement unies à leur but, non seulement par rapport au sujet qui accomplit ces opérations, mais encore pour ceux qui ont des connaissances plus étendues »* (V. Pareto, *Traité*, 1963, p. 67). Le critère d'objectivité est donc ici, contrairement aux disciplines dont les théories se rapprochent d'une asymptote en raison des progrès de la science, défini par rapport à l'état des connaissances détenues par les savants. Pareto est bien conscient de cette limite puisque quelques lignes plus haut il avait prévenu le lecteur : *« Les noms donnés à ces deux classes ne doivent pas nous induire en erreur. En réalité, elles sont toutes deux subjectives; parce que toute connaissance humaine est subjective. Elles se distinguent, non par une différence de nature, mais par une somme plus ou moins grande de connaissance et de faits. [...] A vrai dire, tout cela n'est qu'un pléonasme et revient à affirmer que l'individu qui établit une classification, la fait d'après les connaissances qu'il possède. On ne comprend pas comment il pourrait en être autrement. »* (*Traité*, 1963 p. 66). L'objet de l'économie politique semble ainsi strictement cerné : son but de développer une théorie des actions logiques, c'est-à-dire des actions de I<sup>e</sup> classe, dont le but objectif est identique au but subjectif de type [oui-oui]. La sociologie, quant à elle, semble concernée par une mise en théorie des actions non-logiques qui composent la II<sup>e</sup> classe, classe dont la complexité exige d'établir quatre genres. *A contrario* des actions logiques, une action est dite non logique (ce qui ne signifie en aucun cas illogique) si le but objectif ne correspond pas au but subjectif. Si l'on suit R. Boudon cette séparation conduit à assimiler rationalité et rationalité instrumentale de sorte qu'une action est qualifiée de logique si elle repose sur l'emploi de moyens adéquats pour atteindre le but que l'acteur (sujet, individu ou agent) c'est fixé.

Pour le premier et le troisième genre d'actions non logiques les acteurs ne se sont pas donné de but subjectivement logique. On comprendra qu'elles ne nous intéressent que très peu en économie dans la mesure où elles concernent, soit des préceptes ou des interdits sans fondement explicatifs du point de vue de l'individu ou de la science (genre 1), soit des actions qui réalisent un but objectif sans que l'agent ait conscience de ce but (genre 3). Ce dernier type d'action correspond à des préceptes comme « on n'urine pas dans une fontaine » sans que l'acteur se donne de raison d'agir ainsi et sans qu'il sache que cela est nuisible pour l'hygiène. Le genre 2 (actions du type non/oui) intéresse notre problématique dans la mesure où il concerne des actes du type de ceux mis en œuvre par les « faiseurs de pluie » (selon la terminologie des

sociologues) qui réalisent une actions possédant un but subjectif sans que celui-ci ne repose sur aucun fondement scientifique. Elles peuvent s'interpréter comme des situations où les individus se trompent et correspondre à certaines formes de rationalités limitées sur lesquelles nous reviendrons. Enfin, les actions non logiques du genre 4, notamment des espèces  $4\alpha$  et  $4\beta$ , concernent également et plus spécifiquement nos propos dans la mesure où, comme nous le montrons, elles supposent également des agents rationnellement limités. Elles correspondent notamment à des actes tels que ceux auxquels recours « les faiseurs de feux » qui sans connaître une théories ou sans avoir accès à toute l'information peuvent mettre en œuvres des procédés suffisamment efficaces pour atteindre un objectif.

Les actions logiques mais aussi non logiques des genres 2 et 4 supposent la mise en oeuvre d'une théorie conséquentialiste parce que du point de vue de l'acteur les causes de ses actions sont confondues avec ses raisons ou les raisons subjectives qu'il considère comme valides et que, de plus, ces raisons sont également objectives du point de vue de la théorie scientifique en vigueur. En somme la théorie de l'action de Pareto repose sur la raison ou des raisons dès lors que l'on peut envisager que ces modèles économiques ou socio-économiques supposent, pour exprimer le comportement des agents, des explication du type : « l'acteur a de bonnes raisons de croire que parce que... » même dans les cas où ces raisons seraient fausses ou reposeraient sur des erreurs. Pour autant, convient de s'interroger sur ce qu'implique une telle explication des comportements au regard des conceptions de la rationalité retenues par la théorie économique contemporaine.

## **II. Le comportement des acteurs parétiens au regard de la théorie des actions logiques et non logiques : une mise en perspective contemporaine.**

Si une explication de l'action par la raison peut renvoyer à l'évidence pour l'économiste à la rationalité substantive propre à la théorie dominante, elle permet également d'élargir le traitement ou la représentation des comportements à d'autres formes de rationalités. Deux orientations méritent d'être explorées ici. En premier lieu il faut souligner, que dans le cas où le but objectif du scientifique et le but subjectif de l'agent ne se confondent pas Pareto introduit à notre avis au moins deux « catégories » d'actions non logiques qui concernent la rationalité limitée : en l'occurrence les genres 2 et 4 du tableau précédent. En second lieu, il est possible de mettre en exergue que dans certaines circonstances les actions logiques renvoient également à certaines formes de rationalité limitée ou en tout cas n'appartiennent pas à la rationalité substantive telle qu'elle est envisagée pour traiter de la théorie standard ou de la théorie standard élargie. Sur cette base, et en tenant compte des concepts de rationalité limitée, procédurale et substantive, il serait alors envisageable de remettre en cause la séparation parétienne entre économie pure et sociologie dès lors que la première ne concernerait pas seulement les actions logiques et que l'interprétation de certaines actions non logiques de la seconde viendrait en quelques sorte contaminer le champ de l'Economie Pure<sup>10</sup>. Soulignons, qu'il ne s'agit pas pour nous ici d'adresser une critique négative à Pareto mais de montrer que la complexité de sa pensée et des catégories qu'il eût le mérite de mettre en œuvre n'impliquent en aucune manière de réduire l'Economie à une axiomatique comportementale propre à l'Economie Pure, et à ne supposer que des agents substantiellement rationnels comme on l'a trop souvent admis, ou encore à assimiler actions logiques et rationalité substantive.

---

<sup>10</sup> Sur ce thème nous renvoyons le lecteur aux travaux de P. Steiner 1995, 1999 dont l'objet est de nuancer et de remettre en cause la thèse trop rapidement admise d'une séparation radicale entre Economie relevant des actions logiques et Sociologie comme relevant des actions non-logiques. Si cette séparation apparaît chez Pareto elle ne peut être considérée comme radicale ce qui impliquerait à tort de ne pas envisager de co-dépendance entre les deux domaines et remettre en cause la méthode des approximations successives (et de synthèse) opinion que nous défendons ici.

Pour autant, toutes les formes d'actions contenues dans la taxonomie précédente ne nous intéressent pas au même degré. S'il est clair qu'une discussion est nécessaire concernant les actions logiques quant à leur degré d'appartenance à la rationalité substantive alors même que beaucoup d'auteurs considèrent qu'elles relèvent de la rationalité instrumentale (R. Boudon 2000, A. Bouvier 1999 a) ou d'une forme de rationalité, il n'en est pas de même de toutes les actions non logiques. Ainsi, les genres 1 et 3 pour lesquels les actions ne présentent pas de but subjectif pour l'acteur peuvent être écartées de notre discussion comme nous l'avons indiqué. Le genre 1 (actions non logiques du type non/non) concerne par exemple les comportements de politesse. Le genre 3 (actions non logiques du type oui/non) concerne plus particulièrement les comportements réflexes ou innés parce que par exemple génétiquement programmés. Pareto donne pour ce type d'actions nombre d'exemples empruntés aux comportements instinctifs animaux parfaitement adaptés objectivement mais non subjectivement conscients.

Les actions non logiques des genres 2 et 4 concernent en revanche plus spécifiquement notre discussion parce qu'elles engagent un raisonnement subjectifs de la part des agents et supposent notamment une rationalisation *ex post* de leurs comportements ou des raisonnements qui les supportent. Cette rationalisation concernent très largement la catégorie parétienne des « dérivations » traitant de la manière dont les acteurs justifient individuellement mais aussi collectivement leurs engagements sociaux ou économiques par des exposés pseudo-logiques sur lesquels nous reviendrons. Sur la base des critères retenus par notre auteur les genres d'actions non logiques  $4\alpha$  et  $4\beta$  méritent notre attention. L'espèce  $4\alpha$  du genre oui/oui concernent les situations où les acteurs auraient accepté le but objectif s'ils l'avait connu. L'espèce  $4\beta$  du genre oui/oui concernent les situations où les acteurs n'auraient pas accepté le but objectif s'ils l'avaient connu. De tels cas de figure supposent à l'évidence un manque d'information de la part des agents économiques d'une part, et qu'ils puissent se tromper d'autre part, voir encore de corriger leurs comportements. A ces divers titres on peut se demander si elles ne relèvent pas d'une forme quelconque de rationalités procédurale et/ou limitée.

A cet égard nous retiendrons, de manière synthétique, les conceptions suivantes de la rationalité comme guide de lecture. Le séparation entre rationalité substantive et rationalité procédurale telle qu'elle apparaît chez H. Simon (1955, 1976, 1978, 1986), K. Arrow (1974) ou telle qu'elle fût reprise par O. Favereau (1989 a, 1989 b) suppose que la première réduit les comportements des agents économiques à des calculs d'optimisation dans un univers où l'ensemble de leurs choix possibles est donné - et non pas construit - de sorte que les décisions qu'ils sont amenés à engager sont les meilleures qu'il soit possible d'atteindre. Cette conjecture recouvre bien sûr, d'une part, le concept d'optimum de Pareto, ceux de second best, mais également, et d'autre part, toute théorie analysant des situations de hasard moral ou de sélection adverse... Les décisions prises par les agents sont les meilleures au sens où les résultats qu'elles permettent d'obtenir s'avèrent optimaux compte tenu du fait que la rationalité des agents est indépendante du contexte dans lequel ils évoluent et de la manière dont les décisions sont prises. La rationalité des acteurs est ici restreinte à leurs objectifs de maximisation sous contraintes et leur coordination est entièrement assurée par le marché dans le cas de la Théorie Standard. Cette même coordination passe quant à elle par les institutions dans le cas de la Théorie Standard Elargie si l'on retient ici la typologie proposer par O. Favereau comme grille de lecture.

La rationalité procédurale suppose en revanche que l'ensemble des choix des agents peuvent être construits et découverts à la suite des actions qu'ils ont pu préalablement engager. Ces mêmes agents se contentent d'un critère de satisfaction - et non d'optimisation - dans la mesure où ils ne sont pas à même de connaître l'ensemble des choix possibles. Dès lors selon H. Simon ce qui se passe à l'intérieur d'une organisation économique est identifiable ou similaire à ce qui se passe dans l'environnement interne d'un individu. Dès lors les modalités de prise de décisions relèvent de l'apprentissage de sorte que les organisations en tant que collectivité

d'agents sont assimilées à des dispositifs cognitifs collectifs. Dans un tel contexte les économistes doivent tenir compte des avancées et des résultats de la psychologie, des sciences cognitives ou encore de la sociologie lorsqu'ils cherchent à rendre compte de la manière dont les décisions individuelles ou collectives sont prises, de la manière dont l'information est collectée ou des modalités qui régissent les processus d'apprentissages. Par commodités, nous admettrons que le concept de rationalité limitée suppose que les acteurs, premièrement ne sont pas capables d'effectuer tous les calculs nécessaires à un programme d'optimisation parce qu'ils ne sont pas en mesure par exemple de connaître toutes les contraintes ou qu'ils n'agissent pas cognitivement comme des calculateurs parfaitement rationnels et omniscients, deuxièmement qu'ils ne sont pas en situation d'obtenir toute l'information nécessaire à leurs calculs. Dans cette acception, la rationalité limitée est « contenue » dans la rationalité procédurale. Qu'en est-il relativement à la théorie de l'action parétienne ?

### *1) Les actions non logiques du genre non/oui.*

Raymond Boudon (1997) développe le concept de raisons transsubjectives afin d'expliquer que pour l'acteur ou le sujet certaines explications pour être crédibles à leurs yeux doivent être perçues ou interprétées comme plausibles, convaincantes, ou démonstratives. L'acteur se trompe mais engage un raisonnement ou formule une explication qui lui paraissent suffisantes du point de vue cognitif. Tout se passe comme si le raisonnement « logique » engagé par l'agent lui paraissait juste ou suffisamment exact pour lui permettre de fournir une réponse à un problème qu'il juge satisfaisante mais éventuellement fausse. Avant d'évaluer si cette conjecture peut conduire à mettre en exergue certaines correspondances entre actions non logiques et rationalités limitées applicables à l'économie il convient de formuler une remarque limitative quant à l'étendue du champ auquel s'appliquent les actions non logiques et qui pose bien la difficulté de trancher pour une interprétation bien circonscrite de l'action chez Pareto. On notera en effet que le point de vue de R. Boudon (1990 chapitres 1 et 2) le conduit à classer les explication de type Levy-Bruhl consistant à expliquer le comportement « du faiseur de pluie » parmi les théories dites « froides » c'est à dire celles dont les causes sont à rechercher dans la raison et non pas à les classer parmi les théories dites « chaudes » c'est à dire celles dont les causes sont affectives ou à rechercher dans les sentiments. Les théories chaudes correspondent à des situations où l'on peut appliquer une assertion du type : « *le sujet X n'a pas de raisons de croire que la théorie ou l'action Y est vraie, mais...* » parce que ses sentiments, ses pulsions (au sens freudien) le poussent à croire ou à admettre cette théorie ou cet opinion. Les théories froides en revanche répondent à l'assertion : « *le sujet X a de raisons de croire que Y est vrai, car...* » sans restreindre ces raisons à celles de la seule logique formelle. En d'autres termes, le sujet peut commettre des erreurs analytiques de raisonnement le conduisant à croire que son raisonnement ou son action sont correcte mais celle-ci ne dépendent pas de ses passions. S'il n'est pas possible de considérer que la totalité de la théorie des actions non logiques de Pareto puisse s'interpréter comme une théorie froide parce que notamment la catégorie des « sentiments » - et que celles des « résidus » qui n'en sont que l'apparence - concernent le psychisme de l'individu et que notre l'auteur suppose que leur influence peut être déterminante dans le comportement des agents, certains genres d'actions non logiques en revanche, comme le 4 et pour partie le 2, peuvent être reconsidérés comme relevant d'une théorie froide. Par ailleurs, il faut remarquer à la suite également de R. Boudon que si certaines actions non logiques sont influencées par l'affectif ou que les causes de ces actions ne sont pas à rechercher dans des raisons mais des sentiments une partie de la théorie des actions non logiques de Pareto relève de l'irrationnel malgré la définition que notre auteur en donne. Pour autant trois points nous paraissent importants par rapport à notre objectif de mise en perspective de la manière dont Pareto traite des actions non logiques au regard des concepts plus modernes de rationalité substantive et procédurale auxquels se réfèrent les économistes contemporains.

- Premièrement, et au niveau des acteurs pris individuellement ou des agents économiques, le concept parétien de « dérivation » peut se comprendre comme renvoyant à la mise en œuvre de raisons transsubjectives au sens de Boudon dès lors qu'il s'agit pour un individu de justifier ses actes par des explications pseudo-logiques. R. Boudon (1990 ch 3) a pu ainsi montrer, sur la base de ce qu'il appelle le « modèle de Simmel », que nombre de travaux de psychologie cognitive dans les domaines de la résolution de problèmes sont assimilables à des explications transsubjectives. Plus explicitement, un tel modèle permet de comprendre pourquoi certains modes de raisonnements inductifs conduisent, dans des proportions non négligeables, certains individus, ou groupes d'individus, à commettre les mêmes erreurs lorsqu'ils qu'on leur demande de résoudre un même problème. De plus les explications que les sujets donnent de leurs erreurs sont dans des proportions statistiquement non négligeables identiques. Il est en effet montré par de nombreux psychologues cognitivistes<sup>11</sup> (analyse de la résolution de problèmes ou théorie des modèles mentaux) que les erreurs sont systématiquement identiques pour des populations significatives d'individus. On peut ici comprendre sur la base du concept parétien de « dérivation » pourquoi les agents peuvent être amenés, soit à se tromper lorsqu'ils justifient leurs raisonnements (explications ou justifications pseudo-logiques des raisonnement par les agents selon Pareto), soit être conduits à convaincre d'autres agents plus facilement en développant également des justifications pseudo-logiques, appartenant à la catégorie des « dérivations ». Pour les acteurs parétiens en effet : « *Les actions non-logiques sont généralement considérées au point de vue logique par ceux qui les accomplissent ou par ceux qui en traitent, qui en font une théorie. /.../ Une vérité expérimentale d'une théorie et son utilité sociale sont des choses différentes. Une théorie expérimentalement vraie peut être utile - ou nuisible - à la société comme aussi une théorie fausse.* » (Pareto, *Traité* 1968, p.150). De même dans la *Manuel* on peut lire, : « Remarquons d'ailleurs que non logique ne signifie pas illogique ; une action non logique peut être ce qu'on aurait pu *trouver de mieux*, d'après l'observation des faits *et la logique* (souligné par nous), pour adapter les moyens au but ; mais cette adaptation a été obtenue par *un autre procédé* que celui du raisonnement logique » (Pareto, *Manuel* 1981, p 41). Autrement dit, l'acteurs parétien peut justifier son action par la raison ou un raisonnement adressés à lui même ou aux autres sans qu'il soit forcément capable de se rendre compte de sa fausseté. Il peut s'agir d'erreurs systématiques au sens des analyses de résolution de problèmes, ou de ce que l'agent a trouvé de mieux pour expliquer ou engager son action sans que ces explications ne relèvent des passions ou de l'affectif. Ce point de vue peut être corroboré à partir des définitions des catégories parétiennes de « résidus » (ou intérêts) et « dérivations » et la manière dont celle-ci s'agencent les unes aux autres. Leur interrelations peuvent également permettre d'évaluer en quoi les actions non logiques du genre non/oui résultent, entre autre, de résultats d'erreurs de raisonnement du même ordre que ceux décrits par la psychologie cognitive lorsque celle-ci cherche à expliquer la manière dont les individus résolvent des problèmes ou engagent des inductions qui les font commettre des erreurs systématiques.

En ce qui concerne les « résidus » et les « dérivations » Pareto suppose que les actions non logiques comporte deux éléments, l'un désigné par la lettre a est constant, il correspond directement à des actions non logiques, l'autre, désigné par la lettre b est variable, il correspond aux manifestations de besoins logique ou d'explications pseudo-logiques (non logiques) qu'expriment les hommes. Les objets - a - ou « résidus »<sup>12</sup> sont « *des préconstruits selon G. Bussino c'est à dire à la fois contenu et connaissance du sens commun, ils sont des sources de*

<sup>11</sup> Il n'est pas possible de citer ici même un aperçu de l'ensembles des travaux de psychologie relatifs à la résolution de problèmes ou de la théorie des modèles mentaux ni de rappeler un classement, même sommaire, des différentes écoles qui traitent de ces questions, on renvoie le lecteur aux ouvrages de synthèse de C. George (1997) ou de D. Déret (1998).

<sup>12</sup> On notera que certains auteurs comme G.Perrin (1964) ou J. Frund (1974) considèrent que les résidus appartiennent à un ordre regroupant des concepts comme les sentiments, les instincts, les pulsions subconscientes ou les inclinaisons biologiques...Un tel point de vue permet de comprendre qu'on est pu classer la théorie de des actions non logique de Pareto parmi les théories « chaudes » de l'action.

*socialité, des conditions nécessaires pour structurer les significations symboliques. Ils octroient aux acteurs une logique toute faite, donnée d'avance /.../. Leur compositions s'avère être le prolongement d'une espèce d'organisation spontanée, équilibrée, autorégulée, des actions de classement, de sériation et de persuasion./.../ ils ont été sélectionnés à cause de la valeur adaptative des comportements auxquels ils prédisposent précisément pour cette raison expliquent-ils les actions et les croyances humaines ?» (G. Busino 1999, p 336-337). Les objets - b - correspondent aux « dérivations », il s'agit d'explications (juste ou fausses) ou de fonctions ayant pour finalité de donner une apparence logique aux explications. Pareto parle ici de « verni logique » auquel les acteurs peuvent croire ou non. Les « dérivations » sont les manifestations des résidus comme l'élévation du mercure est la manifestation d'un accroissement de température dira notre auteur. Les « résidus » sont la manifestation du besoin de résonner des hommes.*

- Deuxièmement, dans la mesure où pour une population donnée un certain nombre d'individus commettent les mêmes erreurs de raisonnement et les justifient, *ex post*, de manière identique pour les psychologues cognitivistes, ce type d'explications pour lesquelles des agents économiques « *ont de bonnes raisons de croire que X est une explication satisfaisante du phénomène Y car* », permet de comprendre pourquoi et comment, un agent ou une population d'agents peuvent être amenés à développer une croyance ou une croyance collective fautive (éventuellement vraie). L'explication proposée par les psychologues cognitivistes rejoint sur ce point celle que Pareto développe à partir de la catégorie de « dérivations » et de celle d'actions non logiques de type non/oui (qui concerne à titre d'exemple générique « le faiseur de pluie »). L'explication suppose que les raisonnements engagés par les sujets consistent à produire de manière « naturelle » des inférences inductives conduisant à mettre en oeuvre des réponses valides pour un certain groupe d'acteurs mais fautes pour d'autres.

- Troisièmement, la conjecture explicative retenue par des psychologues cognitivistes rejoint par ailleurs l'hypothèse de rationalité limitée que propose H. Simon en économie (et pas forcément en psychologie) sans pour autant la recouvrir en totalité. La correspondance entre les deux modèles explicatifs porte sur la limite de calcul que l'économiste peut prêter aux agents ou, pour le dire autrement, sur le fait que ces derniers sont amenés « naturellement » à se tromper. En revanche, l'explication développée à partir des modèles de résolution de problèmes propre à la psychologie cognitive (ou aux logiciens) ne concerne que très peu le cadre de rationalité instrumentale. On peut dès lors s'interroger sur le degré de correspondance entre les raisonnements ou les erreurs de raisonnement concernés par la rationalité instrumentale au sens de Simon et la rationalité cognitive telle que l'envisagent les psychologues attachés à expliquer les modalités par lesquelles les sujets résolvent des problèmes ou sont conduits à se tromper en les résolvant.

## 2) *Les actions non logiques du genre oui/oui espèce 4 $\alpha$*

Les actions non logiques du genre oui/oui de l'espèce 4 $\alpha$  qui correspondent à une situation où l'acteur accepterait le but objectif s'il le connaissait mais où, en quelques sortes, son but subjectif et l'explication qu'il se donne de son action lui suffissent à l'engager correspondent à des catégories de connaissances sur lesquelles la théorie des organisations et la théorie économique ont pu insister. Ces actions sont assimilées en sociologie à l'activité typique des « faiseurs de feux » pour qui le processus consistant par exemple à frotter deux morceaux de bois pour faire un feu est subjectivement relié à son but sans pour autant que le faiseur de feu connaisse la théorie scientifique correspondant à la première loi de la thermodynamique ou sans que celle-ci lui soit accessible. Les buts des actions sont identiques mais ne se correspondent pas quant à la manière de les atteindre. La manière objective c'est à dire l'explication scientifique donnée par la thermodynamique serait acceptée par le primitif s'il la connaissait.

Pour autant les moyens utilisés par cet acteur sont adéquates pour atteindre son objectif et en ce sens relève de la rationalité limitée. Deux remarques méritent d'être soulignées.

D'une part, une telle conjecture a été parfaitement perçue par F. Hayek pour qui il faut distinguer « entre l'explication du seul principe qui produit un phénomène (loi de la thermodynamique ou but et processus objectif de raisonnement selon Pareto) et l'explication qui permet à l'agent de prédire des résultats précis ». Sur ce thème Hayek continu a développer son argumentaire en se référant précisément à Pareto puis en le citant (mais non pas L. Walras):

*« La meilleure explication dans le domaine des sciences sociales en est probablement la théorie générale des prix telle qu'elle est représentée par exemple par le système d'équations de Walras et de Pareto. /.../ Pareto lui même: a clairement vu ce point. Après avoir défini la nature des facteurs qui déterminent les prix dans son système d'équations, il ajoute (Manuel d'économie politique, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1927, pp. 233-4): « Remarquons d'ailleurs que cette détermination n'a nullement pour but d'arriver à un calcul numérique des prix. Faisons l'hypothèse la plus favorable à un tel calcul ; supposons que nous ayons triomphé de toutes les difficultés pour arriver à convertir les données du problème et que nous connaissions les ophélimités de toutes les marchandises pour chaque individu, toutes les circonstances de la production des marchandises, etc. C'est là déjà une hypothèse absurde (souligné par nous) et pourtant elle ne nous donne pas encore la possibilité pratique de résoudre ce problème. Nous avons vu que dans le cas de 100 individus et de 70 marchandises, il y aurait 70 699 conditions (en réalité un grand nombre de circonstances que nous avons jusqu'ici négligées, augmenteraient encore ce nombre); nous aurons donc à résoudre un système de 70 699 équations. Cela dépasse pratiquement la puissance de l'analyse algébrique et cela la dépasserait encore davantage si l'on prenait en considération le nombre fabuleux d'équations que donnerait une population de 40 millions d'individus et quelques milliers de marchandises. Dans ce cas, les rôles seraient changés et ce ne seraient plus les mathématiques qui viendraient en aide à l'Economie politique, mais l'Economie politique qui viendrait en aide aux mathématiques. En d'autres termes, si on pouvait vraiment connaître toutes ces équations, le seul moyen accessible aux forces humaines pour les résoudre, ce serait d'observer la solution pratique que donne le marché. (souligné par nous) » » (F. Von Hayek, 1953, p. 62).*

Pareto souligne ici très nettement le fait que les capacités computationnelles des agents sont par nature limitées, en même temps il insiste sur le fait que la pratique (méthode d'essais erreurs, imitation, règles tacites, interaction, voir auto-organisation...) ou l'environnement des agents participent à la manière dont ils sont amenés à résoudre un problème ou plus simplement à agir. En d'autre termes, la nature d'un équilibre économique n'est pas seulement envisagée par notre auteur du seul point de vue théorique (ou objectif) auquel correspondent les capacités de calcul du théoricien mais également du point de vue pratique de sa résolution et de ce qu'aujourd'hui on pourrait appeler la « rationalité située » ou de la « cognition située ». En ce sens les agents dès lors qu'ils ne sont pas isolés et qu'ils évoluent dans un univers complexe peuvent tirer de leur environnement (rationalité située) ou de leurs interactions (cognition située) suffisamment d'informations pour se coordonner (F. Laville 2000). On notera que cette explication corrobore le rejet par Pareto du tâtonnement walrassien et de l'hypothèse du commissaire priseur comme moyens d'atteindre sur les marchés réels le même résultat, en terme de vecteur de prix, que celui qu'on obtiendrait en résolvant le système d'équations d'offre et de demande auquel il est fait allusion dans la citation précédente (L. Ragni 2000).

D'autre part, il convient de reconnaître que Pareto, dans le cas des actions non logiques du genre oui/oui de l'espèce  $4\alpha$ , introduit dès le *Manuel* ce qui correspond aujourd'hui à une différence entre connaissances tacites et connaissances codifiées au sens où : soit les premières ne le sont pas codifiables au moment où elles sont mises en œuvres par les agents parce que la

théorie scientifique qui leur correspond n'existe pas encore, soit ces mêmes actions le sont mais l'agent n'a pas accès à la théorie. Pour autant, et dans les deux cas, l'agent économique ou l'acteur social de Pareto ne sont pas toujours traités comme des individus qui trouvent dans leur propre rationalité les principes théoriques qui doivent présider de manière suffisante à leurs choix lesquels seraient établis par optimisation et en référence aux outils théoriques qui le lui permettent. L'agent parétien non logique (de type oui/oui, genre  $4\alpha$ ) est en revanche guidé dans ces actes par des procédures ou des règles qui correspondent à des connaissances tacites dont l'origine peut être multiple : coutume, habitudes, routines, résultat d'essais et d'erreurs successifs et corrigés jusqu'à obtenir une solution satisfaisante auxquelles peuvent correspondre les sous catégories renvoyant à celle des « dérivations ». De ce dernier point de vue la rationalité des acteurs non logiques de type oui/oui est encore une fois limitée et répond au principe selon lequel la solution retenue apparaît aux agents comme satisfaisante et ne correspond pas pour autant à la meilleure solution possible.

Notons également que dans l'hypothèse où l'acteur parétien soit, n'a pas eut accès aux connaissances scientifiques, soit que celles-ci n'ont pas été codifiées, soit encore qu'il ignore l'origine de ces connaissances subjectives et donc de la manière dont elles déterminent son comportement, on peut alors supposer qu'il évolue dans un univers dont il n'a qu'une connaissance imparfaite. L'acteur non logique de Pareto rejoint encore ici celui que F. Hayek décrit dans *Scientisme et sciences sociale* et pour qui la connaissance ne s'apparente « pas à quelque chose que l'esprit produit par des démarches logiques /... / mais plutôt une des propriétés des catégorie avec lesquelles il opère – non pas un produit de l'esprit, mais plutôt ce dont est constitué l'esprit. Aussi (selon Hayek) nous n'agissons jamais, nous ne pourrions jamais agir en pleine considération de tous les faits d'une situation donnée ; nous agissons en triant certains de ses aspects retenus comme significatif : non par choix conscient ou sélection délibéré, mais par un mécanisme sur lequel nous n'exerçons pas de choix délibéré » (F. Hayek 1953 p. 35). Ce type d'actions, décrites par Hayek, impliquent que si elles n'ont pas un caractère rationnel, nous dirions entièrement rationnel, parce que non logiques selon Pareto, (une action non logique peut posséder une part de logique) ne sont pas pour autant inadaptées à telle ou telle situation dès lors qu'elles résultent d'une expérience suffisante « qui c'est incorporée dans les schémas de pensée qui nous conduisent » (F. Hayek, *Droit, législation et liberté* p. 35).<sup>13</sup>

## 2) Les actions non logiques du genre oui/oui espèce $4\beta$

Le traitement des actions non logiques du genre oui/oui méritent réflexion et engagement de discussion dès lors que l'on cherche à établir si elles concernent uniquement la sociologie ou également l'économie pure et l'économie appliquée. A proprement parlé, elles ne devraient concerner, comme nous l'avons indiqué à la suite de la position que Pareto adopte dans le *Manuel*, que la sociologie. Or, il faut admettre qu'elles s'appliquent aussi à l'économie pure comme à pu le souligner Pareto lui-même dans le *Traité de sociologie générale*. On peut lire en effet dans cet ouvrage: « Dans le phénomène économique, un fait est remarquable : dans un état de libre concurrence les entrepreneurs accomplissent en partie (souligné par nous) des actions non logiques  $4\beta$  : c'est à dire des actions dont la fin objective n'est pas égale à la fin subjective et où le sujet n'accepterait pas le but objectif s'il le connaissait. Au contraire, si certains de ces entrepreneurs jouissent d'un monopole, ces actions deviennent logiques. » (Pareto, *Traité* 1968, p. 75 § 159).

Force est de reconnaître ici que les actions auxquelles renvoie les comportements prêtés aux entrepreneurs parétiens peuvent être considérées soit comme logiques, soit comme non

---

<sup>13</sup> Nous reprenons ici un argumentaire développé par H. Brochier (1992) dans un article intitulé : « L'économie et l'unité de la méthode. Le débat entre explication et compréhension » pour traité de la compréhension et du subjectivisme chez Hayek et que nous appliquons pour partie à notre analyse des actions non logiques parétiennes.

logiques et appartenir dans ce cas à l'espèce 4β du quatrième genre (actions non logiques dont les acteurs n'accepteraient pas le but objectif s'ils le connaissaient). En effet, elles sont non logiques, si l'on admet qu'à court terme et durant le processus de concurrence les entrepreneurs ne sont pas sensés savoir qu'à long terme, et en concurrence pure, les profits seront nuls. Dans cette éventualité, comme l'admet Pareto, il faut reconnaître que ces mêmes entrepreneurs n'accepteraient pas le but objectif s'ils le connaissaient et qu'à l'évidence ce but objectif – c'est à dire obtenir des profits nuls à long terme – et le but subjectifs – obtenir des profits positifs à court terme – ne se correspondent pas comme le veut la définition des actions non logiques. Cette difficulté a été soulignée à juste titre par P. Steiner (1995, 1998, 1999).

Toutefois de telles actions doivent être considérées comme logiques si les comportements de minimisation des coûts par les entrepreneurs concernent des situations de concurrence pure de courte période. Dans ce cadre les profits peuvent être positifs et les buts objectifs des scientifiques correspondent aux buts subjectifs des acteurs. Les scientifiques (admettons les économistes modélisateurs) savent (ou croient savoir)<sup>14</sup> en effet si, à court terme, les profits sont positifs tout comme les entrepreneurs parétiens. Encore une fois rappelons que Pareto n'accepte tâtonnement walrassien notamment si l'on admet que celui-ci a pour objet de représenter la concurrence comme un phénomène virtuel selon lequel aucun échange n'est effectué avant qu'un système de prix d'équilibre n'est été établi. Notre auteur préfère envisager la concurrence comme un mécanisme réel et non pas atemporel qui pourrait être réduit à une série d'ajustements réalisés à l'intérieur d'un temps logique (R. Arena, L. Ragni, 1995). La représentation de la libre concurrence laisse donc la place dans le modèle parétien à des actions logiques à court terme et non logiques à long terme.

Toutefois, ce qui n'est pas accepté par notre auteur à l'instar d'Hayek, mais de manière moins évidente, c'est que les agents économiques et sociologiques ne sont pas capables, cognitivement ou par le calcul, de réagir consciemment aux mécanismes qui régissent l'ordre concurrentiel « spontané » mais aussi, aux mécanismes qui régissent l'équilibre socio-économique. Les acteurs sociaux ou les agents économiques ne sont pas toujours capables de disposer de la totalité de l'information notamment objective et scientifique de sorte qu'ils n'ont aucune prise sur les conséquences collectives inintentionnelles de leurs actes individuels. Confirmant cette interprétation Pareto, et à l'encontre encore une fois de Walras, n'accepte pas pour rendre compte de la libre concurrence de supposer l'existence d'un héros comme le commissaire priseur qui viendrait révéler l'information jusqu'à trouver un système de prix d'équilibre où les profits seraient nuls.

Reste à évaluer cependant si dans un tel exemple les actions logiques mais aussi non logiques relèvent de la rationalité substantive. Si l'on retient que la rationalité substantive concerne des situations où les agents économiques sont omniscients c'est à dire où ils sont supposés capables de réaliser tous les calculs possibles (premier principe) - ce qui les amène à ne pas commettre d'erreurs – et où ils sont en situation de connaître toute l'information (second principe), afin d'atteindre la meilleure solution, il faut alors reconnaître que la minimisation de leurs coûts de production en concurrence pure est une action logique à court terme qui correspond à une telle forme de rationalité.

*A contrario*, il n'en est plus de même à long terme et quand les agents ne sont pas capables de connaître les résultats du modèle de concurrence pure ou le modèle lui même (ce qui

---

<sup>14</sup> Il ne s'agit pas seulement au travers de cette remarque entre parenthèses de nous engager dans une forme quelconque d'humour autocritique mais de renvoyer également au fait, comme nous l'avons souligné dans le premier paragraphe, que les actions logiques s'inscrivent dans une conception subjective de la science dans la mesure où Pareto considère que les scientifiques peuvent admettre une théorie comme « valide » jusqu'à ce qu'ils la remplacent par une autre qu'ils jugeraient « meilleure ».

impliquerait qu'ils agissent selon le modèle en connaissance de cause et réaliseraient alors une action logique). Autrement dit ils ne connaissent pas le but objectif (résultat de la théorie de la concurrence pure et parfaite) et celui-ci ne correspond pas à leur but subjectif. Pour autant ils sont capables à court terme et durant toute la durée du processus concurrentiel d'effectuer les calculs les plus sophistiqués comme en témoigne la courbe de poursuite décrite par l'auteur (*Manuel* 1981 ch V p. 289) pour rendre compte des situations de concurrence pure (L. Ragni 1990, P. Steiner 1999). Cette courbe qui peut être assimilée à un schéma représentatif de la trajectoire d'un point décrite par une équation différentielle évaluée par la méthode de la tangente, qu'en bon mathématicien Pareto ne pouvait méconnaître, suppose que les agents sont eux-mêmes capables d'effectuer un tel calcul et qu'ils sont également, lors de chaque étape de ce calcul, en possession de toute l'information disponible *ex ante* conformément aux principes de la rationalité substantive. Dans cette acception, de telles actions relèvent de la rationalité substantive mais ne sont pas des actions logiques.

Toutefois, on reconnaîtra également que ce type d'actions non logiques peut être assimilé à un comportement relevant de la rationalité procédurale parce que ce n'est qu'au fur et à mesure que les entrepreneurs engagent leurs décisions et qu'ils sont à même d'acquiescer suffisamment d'informations ou d'opter pour le bon comportement en fonction des étapes successives du processus concurrentiel. Dès lors plusieurs thèses peuvent être avancées quant à l'interprétation des actions logiques et certaines actions non logiques .

La première interprétation serait de considérer que les actions logiques relèvent de la rationalité substantive. Elles concernent alors l'économie pure: i) parce qu'elles reposent sur la méthode expérimentale, ii) parce qu'une théorie acceptable d'un point de vue épistémologique est établie par les scientifiques, de sorte qu'elles apparaissent objectivement logiques, iii) parce qu'elles ne concernent que la rationalité substantive des acteurs, et sont en ce sens subjectivement logiques. Ce point de vue concerne les seules actions logiques du type oui/oui.

La seconde interprétation serait d'admettre que les actions logiques relèvent de la rationalité procédurale. Elles concernent à la fois l'économie pure, appliquée et la sociologie: i) parce qu'elles répondent à la méthode expérimentale (elles sont suffisamment observables et répétables), ii) parce qu'on peut en faire une théorie acceptée par les scientifiques de sorte qu'elles sont objectivement reliées à leur but, iii) elles sont subjectivement reliées à leur but au sens de la rationalité procédurale et, à ce titre, concernent les diverses formes de rationalité limitée. Ce point de vue concerne les actions logiques du type oui/oui.

La troisième interprétation consiste à admettre que les actions non-logiques du genre 2 et du genre 4 espèces  $\alpha$  et  $\beta$  relèvent de la rationalité procédurale ou cognitive, dans l'un des sens envisagés, ou pour lesquels nous avons pu donner une interprétation. Elles concernent alors à la fois l'économie et la sociologie ce qui n'était pas l'objectif de Pareto.

## Conclusion

Les développements qui précèdent nous ont permis, d'une part, de réinterpréter les diverses formes de rationalité auxquelles renvoie la théorie des actions logiques et non logiques de Pareto par delà de son positionnement épistémologique, d'autre part, de contester, sur la base de ces deux formes d'actions, que notre auteur ait séparé de manière stricte ce qui relève du champ de l'économie et de celui de la sociologie. Pour autant, nous n'avons pas pour prétention d'admettre que la relecture des catégories parétiennes de l'action mais aussi celles qui permettent d'expliquer l'évolution des équilibres sociaux dont nous avons moins tenu compte sinon de manière corrélative soit ici achevée.

Deux pistes complémentaires mériteraient au moins d'être explorées. La première concerne la manière dont la théorie des actions logiques et non logiques peut permettre de rendre compte des institutions et dans ce cadre de la coordination des agents. La seconde concerne encore une fois la sociologie et plus particulièrement le concept wébérien de rationalité axiologique. On comprendra dans la mesure où ce concept ne renvoie pas, à notre connaissance, à une interprétation ou à une théorie stabilisée en sociologie - et *a fortiori* en économie – qu'une telle problématique dépasse l'objet de la présente communication.

Pour autant, à la même époque que Pareto, Max Weber [1905 & 1906-1913], faisait valoir que la rationalité ne peut se réduire à une acceptation strictement économique et développait ainsi une critique des économistes marginalistes. Il précisait qu' : « une chose n'est jamais irrationnelle en soi, mais seulement d'un point de vue "rationnel" donné. Pour l'homme non religieux, vivre de façon religieuse est irrationnel » (M. Weber 1905, p. 308). Weber est alors conduit à construire non plus une typologie de l'action, *stricto sensu*, mais une théorie culturaliste et relativiste du comportement reposant sur la nature de la rationalité<sup>15</sup>. C'est pourquoi il distingue l'activité rationnelle par finalité et de nature substantive, celle retenue à l'évidence par Pareto pour l'économie, d'un comportement rationnel relié à un système de valeurs (*wertrational*) qui s'oriente selon les croyances éthiques, religieuses, esthétiques, etc...<sup>16</sup> En ce dernier sens on peut se demander si les genres 4 d'actions non logiques ne peuvent s'interpréter d'une manière qui relèverait d'une rationalité de nature axiologique, au sens de Weber, ou des diverses interprétations de ce concept qui ont été mises en avant par R. Boudon à partir notamment de sa propre lecture de Weber (R. Boudon 1995, 1997, 1999 b, 2000). Il existe en effet une difficulté qui mériterait d'être approfondie. Selon Boudon : « *La distinction entre « rationalité instrumentale » et « rationalité axiologique » indique en d'autres termes que, dans certains cas, l'action est guidée par des principes plutôt que par les conséquences qu'elle risque d'entraîner* ». (R. Boudon 1999 b, pp 117-118). Or si l'on doit reconnaître comme nous l'avons fait que la théorie de l'action parétienne est conséquentialiste elle ne concernerait pas la rationalité axiologique alors même que les concepts de « résidu » ou de « sentiments » incorporent l'ensemble des croyances auxquelles un individu peut adhérer ce qui entraînerait également les thèses de Pareto concernant la théorie de l'action du côté de la rationalité axiologique !

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARENA R., RAGNI L. (1995), Libre concurrence et méthodologie walrasienne : une tentative de mise en relation, *Economie et Société, Série Oeconomia, Série Histoire de la pensée économique*, n° 20-21 pp 161-181.
- ARON R. (1967), *Les étapes de la pensée sociologique*, Ed Tel Gallimard.
- BOUDON R. (1990), *L'art de se persuader des idées douteuses, fragiles ou fausses*, Fayard, Essais.
- BOUDON R. (1997), *L'explication cognitiviste des croyances collectives*, in Boudon, Bouvier et Chazel 1997.
- BOUDON R. (1999 a), *L'actualité de la distinction parétienne entre « actions logiques » et « actions non logiques »*, in A. Bouvier : *Pareto aujourd'hui*, PUF.
- BOUDON R. (1999 b), *Le sens des valeurs*, ed Quadriga, PUF.
- BOUDON R. (2000), *Etudes sur les sociologues classiques*, Tome II, PUF.
- BOUDON R., BOUVIER A., CHAZEL F. (1997), *Cognition et sciences sociales*, PUF.
- BOUVIER A. (1999 a), *Pareto aujourd'hui*, PUF.
- BOUVIER A. (1999 b), Naturalisme et actionnisme chez Pareto. Pertinence des problèmes parétiens en sociologie cognitive ; in A Bouvier : *Pareto aujourd'hui*, PUF.
- BROCHIER H. (1992), L'économie et l'unité de la méthode Le débat entre explication et compréhension, *Economie et Société, Série Oeconomia, Histoire de la pensée économique*, N° 17, 8, pp. 59-72.

---

<sup>15</sup>Un point du vue strictement rétrospectif, au sens de Blaug, ferait paraître la vision wébérienne comme plus « moderne » que celle de Pareto.

<sup>16</sup> Voir aussi *Le savant et le politique* [1959], traduction de J. Freund (ed Plon) à partir de *Politik als Beruf* et de *Wissenschaft als Beruf*.

- BRUNI L., GUALA F. (2001), Vilfredo Pareto and the Epistemological Foundations of Choice Theory, *History of Political Economy*, 33: 1, pp. 21-48.
- BUSSINO G. (1967), Introduction à une histoire de la sociologie de Pareto, *Cahier Vilfredo Pareto*, Vol XII.
- BUSSINO G. (1999), L'actualité des travaux de Pareto, *Revue Européenne des Sciences Sociales*, Tome XXXVII, N°116, pp 359-380.
- CONLISK J. (1996), Why Bounded Rationality ? *Journal of Economics Literature*, Vol. XXXIV (June), pp.669-700.
- DERET D. (1998), *Pensée logique, pensée psychologique. L'art du raisonnement*. Ed L'Harmattan.
- FAVEREAU O. (1989 a), Marchés internes, marchés externes, *Revue Economique*, pp. 274-328.
- FAVEREAU O. (1989 b), Vers un calcul économique organisationnel, *Revue d'Economie Politique*, n° 2, pp322-354.
- FRUND J. (1974), *Pareto : la théorie de l'équilibre*, Seghers.
- FAUCCI R. (1994), Les économistes italiens et l'économie de l'antiquité, communication présentée au Colloque italo-français sur *Historiographie et histoire économique de l'antiquité. La « Biblioteca di storia economica di Pareto-Ciccotti » et le développement des études sur l'économie antique avant Rostovtzeff* (Ecole française de Rome, 16-18 juin).
- GISLAIN J.J., STEINER P. (1995), *La sociologie économique 1890-1920*, PUF.
- GEORGE C. (1997), *Polymorphisme du raisonnement ; Une approche de la flexibilité de l'activité inférentielle*. PUF.
- HAYEK F. (1953), *Scientisme et sciences sociale*, ed Agora Press Pocket.
- HAYEK F. (1985), *Droit, législation et liberté*, Ed Quadrige, PUF.
- LOTTIERI C. (1999), *Elitisme classique (Mosca et Pareto) et élitisme libertarien : analogies et différences*, in Bouvier 1999, pp. 199-219.
- LEGRIS A. et RAGNI L. (1999), Recouvrement du champ de l'économie dans l'œuvre de Vilfredo Pareto, *Revue Européenne des Sciences Sociales*, Tome XXXVII, N°116 pp 325-346.
- LAVILLE F. (2000), La cognition située. Une nouvelle approche de la rationalité limitée, *Revue Economique*, pp1301-1340.
- MARCHINATTI R., GAMBINO E. (1997), Pareto and Political Economy as a Science: Methodological Revolution and Analytical Advances in Economic Theory in the 1890s, *Journal of Political Economy*, Vol. 105, no 6 pp 1322-1348.
- MARCHINATTI R. (1999), The Methodological Foundation of Pure and Applied Economics in Pareto, *Revue Européenne des Sciences Sociales*, Tome XXXVII, n°116, pp 277-294.
- PARETO V. (1897), *Il compito della sociologia fra le scienze sociali* ; dans Pareto 1966 pp 102-109.
- PARETO V. (1898), *Comment se pose le problème de l'économie pure* ; dans Pareto 1966, pp102-109.
- PARETO V. (1898), Une application des théories sociologiques, *Rivista italiana di sociologia*.
- PARETO V. (1909), *Manuel d'économie politique*, Genève DROZ 1981.
- PARETO V. (1916), *Traité de sociologie générale*, Genève DROZ 1968.
- PARETO V. (1966), *Marxisme et économie pure*, Genève DROZ.
- PARETO V. (1966), *Mythes et Idéologies*, Textes réunis par G. Busino, in *Oeuvres complètes*, tome VI, Genève, Droz.
- PARETO V. (1967 a), *Lettres d'Italie*, in *Oeuvres complètes*, tome X, Genève, Droz.
- PARETO V. (1967 b), *Sommaire du Cours de sociologie suivi de Mon Journal*, in *Oeuvres complètes* 1967, sous la direction de G. Busino, tome XI, Genève; Droz.
- PARETO V. (1976), *Faits et Théories*, in *Oeuvres complètes* 1976, sous la direction de G. Busino, tome XXI, Genève; Droz.
- PERRIN G. (1966), *La sociologie de Pareto*, P.U.F.
- POPPER K. (1956), *Misère de l'historicisme*, Ed Agora, Plon.
- RAGNI L. (1991), *Production et équilibre général : une contribution à la théorie de l'équilibre générale*, Thèse Nice.
- RAGNI L. (2000), Enjeux de querelle et de justice sociale du théorème des productivités marginales, *Revue d'économie politique*, jan-fév, pp 130-161.
- SIMON H. (1955), A Behavioral Model of Rational Choice, *Quarterly Journal of Economics*, Feb, 60(1), pp. 99-118.
- SIMON H. (1955), From Substantive to Procedural Rationality, in LASSIS. S ed, *Method and Appraisal in Economics*, Cambridge University Press, pp.129-148.
- SIMON H. (1978), Rationality as Process and as Product of Thought, *American Economics Review*, pp.1-16.
- SIMON H. (1986), Rationality in Psychology and Economics, *Journal of Business*, Oct, 59, pp.209-224.
- SIMON H. (1990), Invariants of Human Behavior, *Annual Review of Psychology*, 41, pp. 1-19.
- STEINER P. (1995), Pareto et le protectionnisme : l'économie appliquée, la sociologie générale et quelques paradoxes, *Revue Economique*, pp. 1240-1262.
- STEINER P. (1998), Sociologie et économie: la théorie parétienne de l'action économique, *Colloque C. Gide d'Histoire de la pensée économique*.
- STEINER P. (1999), L'entrepreneur parétien et la théorie de l'action, *Revue Européenne des Sciences Sociales*, Tome XXXVII, N°116 pp 103-118.

WEBER M. (1905), *L'Ethique protestante et l'esprit du capitalisme*, in rééd. traduction J. Chavy, Paris, Plon 1964.  
WEBER M. (1906-1913), *Essai sur la théorie de la science*, in trad. J. Freund, Paris, Plon, 1965.